

Si le message ci-dessous ne s'affiche pas correctement, cliquez ici pour consulter la version en ligne.



LETTRE D'INFORMATION

Numéro 12 - Septembre 2011



À LA UNE

A l'heure du développement durable, la ville doit-elle toujours s'adapter uniquement à la voiture ? Tout aménagement urbain doit désormais concilier des idées parfois contradictoires liées au stationnement : accessibilité, sécurité, besoins de stationnement longue durée pour certains riverains, nécessité de rotation des places pour les commerces, demande de trottoirs plus larges et de pistes cyclables, insertion d'espaces verts en centre ville... La municipalité et les habitants ayant participé à l'élaboration de l'Agenda 21 se sont penchés sur ces questions. Des réponses ont déjà émergé.



Associations, Focus, Jeunesse, Sport

Le succès du passeport jeunesse

En 2010/2011, plus de 500 enfants ont bénéficié d'une aide financière de la part de la Ville lors...



Portes ouvertes - 17 Septembre au 18 Septembre

Journées du patrimoine

Thème : Le voyage du patrimoine Hôtel de Ville (place Roger Salengro) Visite guidée : samedi 17...

L'ACTU

Jeunesse, Scolarité

L'école Jean Macé se dote d'un self

AGENDA

Braderie, expo-vente et vide-grenier 1 Octobre au 2 Octobre
Braderie d'automne

Vie citoyenne 24 Septembre

Infos Mairie, Solidarité, Sport

Extension des ateliers bien-être et santé

Infos Mairie, Urbanisme

On va marcher sous le Rhône

Tout l'actu

Visite en marchant du quartier Golf Montlouis

Loisirs 20 Septembre
Réouverture de la piscine

Permanence 10 Septembre
Forum des associations

Tout l'agenda



DONNEZ-NOUS
VOTRE AVIS



www.ville-oullins.fr/agenda21/



mediathequeoullins.blogspot.com/



Consulter les archives



S'inscrire

Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication de la Ville d'Oullins
Place Roger Salengro - BP 87
69923 Oullins Cedex

Directeur de la publication : François-Noël BUFFET

Rédactrice en chef : Myriam Rondey

Conception et réalisation : Stratis

Photos : Mathias Ridde, Thierry Chassepoux

Conformément à la loi no 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la Ville d'Oullins s'engage à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisation par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.

Pour toute demande : contact@ville-oullins.fr